



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**du 14 décembre 2023**  
**Procès-verbal**

-----

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni, le jeudi 14 décembre 2023, à 18 h, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, à Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée à domicile par envoi dématérialisé le 8 décembre 2023 et affichée le 8 décembre 2023. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

**Présents** : Irène FELIX, Yann GALUT, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOIN, Gérard SANTOSUOSSO, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bruno FOUCHET, Denis POYET, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO,

**Excusés** : Richard BOUDET, Alain MAZE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN,

**Absents** : Bernadette GOIN-DEMAY, Stéphane GARCIA, Corinne LEFEBVRE, Fabrice ARCHAMBAULT

**Pouvoir :**

Jean-Marie VOLLOT donne pouvoir à Bernard DUPERAT

**Administration :**

M. Guillaume CREPIN

Mme Alexandra CHOCHOY

M. Pierre-Alexandre COUF

Mme Patricia GODET

M. Christophe BERNARD

M. David VIGOUROUX

M. Romain ALLAIN

Mme Laureenne JANNOT

M. Gilles METTI

M. Nicolas VARIN

Mme Karine CAMPGUILHEM

M. Pierre-Emmanuel CLAIRET

Mme Annick GRELAT

Mme Fatima MARTIN

Directeur de Cabinet

Directrice Générale des Services,

Directeur Général Adjoint,

Directrice Générale Adjointe,

Directeur Général Adjoint,

Directeur Général Adjoint,

Directeur Général Adjoint,

Secrétaire Générale Adjointe,

Directeur des Finances,

Directeur Communication,

Directrice Environnement et Développement Durable,

Chef de service Collecte Traitement et Sensibilisation

Responsable du Service des Assemblées,

Chef du secteur des Assemblées

Mme Christine CHEZE-DHO est désignée secrétaire de séance.

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 H 10.

**Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 23 novembre 2023**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX**

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le procès-verbal du Bureau Communautaire du 23 novembre 2023 à l'unanimité.

**1. Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'agglomération de Bourges et la société SULO dans le cadre du marché 19F09 relatif à la fourniture de bacs et pièces détachées**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX**

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**  
**à l'unanimité**

1. d'approuver la passation d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté d'Agglomération de Bourges et la société SULO dans le cadre du marché de fourniture de bacs et de pièces détachées ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ce protocole ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à en suivre l'exécution.

## **2. Rue Ampère à Bourges - Emprise de la parcelle HS 275 - Acquisition à la Ville de Bourges**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX**

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

1. d'approuver l'acquisition à la Ville de Bourges d'une emprise de la parcelle HK 275, sise rue Ampère, d'une superficie d'environ 350 m<sup>2</sup>, au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup> ;
2. d'approuver la prise en charge de l'ensemble des frais relatifs à cette acquisition par Bourges Plus ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tous les documents afférents ;
4. de solliciter l'exonération de toute perception au profit du Trésor conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts.

## **3. Demande de subvention – Contrat Régional de Solidarité Territorial – Implantation de bosquets sur le site du service de l'eau de Bourges Plus**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Richard BOUDET**

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

1. d'approuver le plan de financement de l'opération relative à l'implantation de bosquets sur le site du service de l'eau de Bourges Plus ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

## **4. Demande de subvention – Aménagement du Plan Vélo Intercommunal Mont de Brettes**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Richard BOUDET**

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

1. d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement du plan vélo intercommunal du Monts de Brettes ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

## **5. Convention d'échange de données entre Bourges Plus et Impulse**

**Rapporteur : Mme Irène FELIX, en l'absence de M. Jean-Marie VOLLOT**

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE  
à l'unanimité**

1. d'approuver les échanges de données avec Impulse ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante et à en suivre l'exécution.

## 6. Convention universit  d'Orl ans

**Rapporteur : M. Patrick BARNIER**

M. Patrick BARNIER, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, apr s en avoir d lib r ,

**DECIDE**  
**  l'unanimit **

1. d'approuver la convention entre la Communaut  d'Agglom ration de Bourges et l'Universit  d'Orl ans portant sur la subvention de fonctionnement du site de Bourges de l'UFR Droit, Economie et Gestion ;
2. d'autoriser Mme la Pr sidente, ou son repr sentant,   signer la convention pour le fonctionnement de l'antenne de la Facult  de droit   Bourges et tout document se rapportant   la d lib ration.

## 7. Aides   la pierre – d cision d'agr ment de 19 PLS en substitution de 19 PLUS pour la construction de 40 logements locatifs sociaux au sein du Clos des Petits Bougnoux   Saint-Doulchard par la SA d'HLM France Loire

**Rapporteur : Mme Ir ne FELIX, en l'absence de Mme Bernadette GOIN DEMAY**

Mme Ir ne FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, apr s en avoir d lib r ,

**DECIDE**  
**  l'unanimit **

1. d'accorder   la SA d'HLM France Loire une d cision favorable de Pr t Locatif Social pour la r alisation de 19 logements PLS au sein du Clos des Petits Bougnoux ;
2. d'autoriser Mme la Pr sidente, ou son repr sentant,   signer les d cisions de financement ou tout document se rapportant   cette op ration.

## 8. Convention de d versement des mati res de vidange   la station d' puration de Bourges AQUAVARA Entreprise BERRY ASSAINISSEMENT

**Rapporteur : Mme Ir ne FELIX, en l'absence de Mme Corinne LEFEBVRE**

Mme Ir ne FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, apr s en avoir d lib r ,

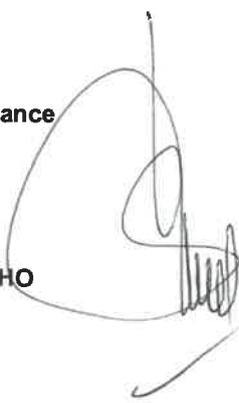
**DECIDE**  
**  l'unanimit **

1. d'approuver la convention de d versement des mati res de vidange de l'entreprise BERRY ASSAINISSEMENT   la station d' puration de Bourges AQUAVARA ;
2. d'autoriser Mme la Pr sidente, ou son repr sentant,   signer ainsi que toute pi ce s'y rapportant.

L'ordre du jour  tant  puis , et personne ne demandant la parole, Mme la Pr sidente l ve la s ance   18 heures 20.

La Secr taire de s ance

Christine CHEZE-DHO  
Membre du Bureau



Fait   Bourges, le 21 DEC. 2023

La Pr sidente,



*Les pr sentes d lib rations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours aupr s du Tribunal Administratif d'Orl ans dans un d lai de deux mois   compter de leur transmission au Repr sentant de l'Etat et de leur diffusion sur le site internet de la Communaut  d'Agglom ration ou de leur notification.*